



Numéro
06-2020

Nombre de
Membres
En Exercice :
16
Nombre de
Membres
Présents :
12

Nombre de
Membres
Votants :
12
Date de la
convocation
10 juillet 2020

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 23 JUILLET 2020

OBJET : Affectation du Résultat 2019 sur BP 2020

L'an Deux Mille vingt, le jeudi 23 juillet à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre des Congrès de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

Etaient PRESENTS : Mesdames et Messieurs ; Gérard LARRAT, Anny BARTHES, Laurence GASC, Magali BARDOU, Sébastien PLA, Cathy FLOUTARD, Jean-Noël LLOZE, Hervé BARO, Tamara RIVEL, Michel MOLHERAT, Sophie COURRIERE CALMON, Roland COMBETTES.

EXCUSES : Mesdames et Messieurs ; Isabelle CHESA (suppléée par Any BARTHES), Régis BANQUET (suppléée par Roland COMBETTES), Eric MENASSI, Pascal VALIERE, Didier CODORNIU (suppléée Mme Cathy FLOUTARD) Patric ROUX (suppléée par Sophie COURRIERE CALMON, Hélène GIRAL, Chloé DANILLON (suppléée par Michel MOLHERAT)

Secrétariat de séance : Magali BARDOU

Il appartient à l'Assemblée Délibérante d'affecter le résultat de l'exercice 2019, pour permettre sa reprise au budget 2020, au vu du vote du compte administratif de l'année 2019 (cf : 6.Vote du compte administratif)

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affecté à l'investissement	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture de l'exercice 2019
Investissement	69 842,53 €		-78 054,07 €	-8 211,54 €
Fonctionnement	41 423,60 €	1 423,60 €	-7 641,93 €	32 358,07 €
Total	111 266,13 €		-85 696,00 €	24 146,53 €

Les résultats de l'exercice 2019 se définissent comme suit soit :

Un Résultat de clôture général de :

- En Section de Fonctionnement de : 32 358,07€
- En Section d'Investissement de : -8 211,54€

Soit un résultat général de l'exercice de 24 146,53€

Il est proposé :

- D'affecter le résultat dans le budget primitif 2020 de la façon suivante :
- 1. En couvrant le besoin de financement de la section d'investissement par une partie de l'excédent de la section de fonctionnement (au compte 1068) de : 2 358,07€.
- 2. En inscrivant le solde disponible en section de fonctionnement (au compte 002) de : 30 000,00€,
- 3. De reporter en dépense le solde d'exécution de la section d'investissement de : - 8 211,54€

Le Conseil Syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur Président,
Décide à l'unanimité :

- D'affecter le résultat dans le Budget Primitif 2020, comme les propositions ci-dessus énoncées.

Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le :



Publication par affichage le :
Le Président



Pour extrait certifié conforme,
Le Président

